

**CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT
EN VUE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE**
(en application des articles R. 950-13-3 et L. 920-1 du Code du travail)

Entre les soussignés :

- 1) d'une part, **Madame / Monsieur**, ci-dessous désigné le(la) candidat(e),
- 2) d'autre part, l'organisme intervenant en vue de la validation des acquis de l'expérience du salarié candidat, représenté par **M. Philippe Echegaray- Armonia Formation**, ci-dessous désigné le prestataire, est conclu le contrat suivant,

en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1er : Objet du contrat

Le (la) candidat(e) vise l'obtention du **Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur**.

En exécution du présent contrat, le prestataire s'engage à organiser l'accompagnement du (de la) candidat(e) à la préparation de la Validation des Acquis de son Expérience en vue de l'obtention du diplôme visé, dans les conditions fixées par les articles suivants.

Article 2 : Caractéristiques de la prestation d'accompagnement à distance

La prestation d'accompagnement mise en oeuvre dans le cadre de ce contrat, relève des types d'actions de formation entrant dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue définis à l'article L6313-1 du Code du travail.

L'accompagnement a pour objectif d'apporter une aide méthodologique au candidat à la VAE pour élaborer son Livret 2 de VAE-DEME et de le(la) préparer à l'entretien d'octroi avec le jury.

La formule ACCOMPAGNEMENT VAE retenue pour mener à bien le présent contrat comprend les prestations suivantes :

1/ Des accès aux web-ateliers

DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé

DC 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé

DC 3 : Travail en équipe pluri-professionnelle

DC 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles

Modèle de contrat type

2/ Jusqu'à 5 relectures annotées par domaine de compétence.

Une lecture annotée comprend :

- conseils en réécriture,
- reformulations souhaitées,
- idées à développer,
- organisation des idées,
- correction orthographique

Modèle de contrat type

3/ Jusqu'à 3 entretiens via Skype (ou plateforme similaire) ou Tél. ; à l'initiative du (de la) candidat(e)

4/ Communication de ressources documentaires en fonction des besoins repérés chez le(la) candidat(e)

Article 3 : Organisation de la prestation d'accompagnement

Le présent contrat prend effet à compter du, pour s'achever au plus tard à la date du 1er passage du (de la) candidat(e) pour l'entretien d'octroi.

Selon les informations fournies par le(la) candidat(e), la présente prestation doit se dérouler au cours de cette période de validité, et s'achever au plus tard le

L'accompagnement est organisé sous la modalité de l'accompagnement individualisé. Il aura lieu à distance.

Les conditions générales dans lesquelles l'accompagnement est réalisé, notamment les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre par le prestataire, sont les suivantes :

- a) La candidate prend connaissance des web-ateliers vidéos présents sur la plate-forme dédiée à l'accompagnement à distance d'Armonia Formation,
- b) Le (la) candidate réalise un 1er travail d'écriture,
- c) Le (la) candidat(e) envoie ce 1er travail à l'accompagnateur en VAE désigné par Armonia Formation,
- d) L'accompagnateur annote l'écrit selon les modalités définies à l'article 2 du présent contrat (Lecture annotée),
- e) Le (la) candidat(e) prend connaissance des annotations,
- f) Un RDV via une plate-forme de type Skype (ou Tél.) est organisé pour commenter les annotations et éclaircir le développement possible de l'écrit,
- g) La candidate reprend son écrit, puis l'échange se poursuit à l'identique des points c à f de cet article.)

Un programme d'accompagnement personnalisé est proposé au (à la) candidat(e) en annexe 1 du présent contrat. Ce programme est proposé à titre indicatif et reste modulable selon les besoins exprimés par le (la) candidat(e) à la VAE. Il a pour vocation de permettre au (à la) candidat(e) de se repérer par rapport au délai imparti pour le dépôt de son Livret 2.

Qualification de l'accompagnateur :

Expérience professionnelle de 21 années dans le secteur de l'éducation spécialisée :

- 8 années dans le cadre de la protection de l'enfance
- 11 années dans le secteur du handicap adulte (résidants et usagers travaillant en ESAT)
- 2 années de coordination d'une formation de moniteur-éducateur (Département de la Nièvre)

Les diplômes, titres et références de la personne chargée de votre accompagnement sont indiqués ci-dessous :

- a) Diplômes d'état de moniteur-éducateur et d'Educateur spécialisé
- b) Titre de Formateur Professionnel d'Adultes
- c) Accompagnateur en VAE auprès de l'IRTESS de Bourgogne depuis 2010
- d) Consultant auprès du DAVA Dijon pour les actions de positionnement des candidats à la VAE depuis 2011

Article 4 : Accès aux web-ateliers

L'accès aux web-ateliers reste limité au (à la) seul(e) candidat(e), bénéficiaire du présent contrat d'accompagnement. Les web-ateliers restent la propriété d'Armonia Formation, au regard des articles 111 et 112-2 du Code de la propriété intellectuelle.

Aucune copie des web-ateliers n'est autorisée sans l'accord de l'ayant droit. Le non-respect de ce point entraîne une rupture du présent contrat du fait du (de) la candidat(e).

L'accès aux web-ateliers cesse au terme du présent contrat.

Article 5 : Dispositions financières

La signature du présent contrat d'accompagnement reste liée à l'acceptation du financement de l'action par le plan de formation de l'entreprise du (de la) candidate ; ainsi que de la signature du contrat tripartie entre le financeur, la candidate et le prestataire.

Article 7 : Engagement du candidat

L'attention du (de la) candidate est attirée sur la forte mobilisation nécessaire pour la réalisation de son projet de Validation des Acquis de son Expérience.

Article 8 : Cas de litige

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Grande Instance de Nevers sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire,

à Cuncy-lès-Varzy, le

Pour le candidat
(Nom et prénom du signataire)

Signature

Pour l'organisme de formation
(Nom et qualité du signataire)

Signature et cachet
Echegaray Philippe
Gérant Armonia Formation

Modèle de contrat type

ARMONIA FORMATION - Tél. 03 86 27 03 35

Numéro de déclaration d'activité : 275 800 721 58

auprès de la préfecture de la région Bourgogne/Franche-Comté : DIJON.

SIRET : 420 251 159 00026

APE : 8559 B